

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Lundi 25 septembre 2017 à 18 :30
Salon du personnel

Personnes présentes : Vincent Barouh, Véronique Fontaine, Jean-Philippe Valade, Angélique Aumont, Frédéric Nadeau, Josianne Poutré, Marie-Soleil Trottier-Santerre, Marie-Chantale Bernard, Brigitte Pelchat, Geneviève Landry, Andrée-Anne Bouchard, Sophie Crevier et Danie Marin.

Personne absente : Nathalie Thérout remplacée par Marie-Chantale Bernard, substitut.

1. Ouverture de l'assemblée à 18h30.

Monsieur Barouh ouvre l'assemblée et les membres se présentent.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire.

Il est proposé par M. Barouh que le secrétariat s'effectue à tour de rôle. Mme Danie Marin assurera la prise de notes pour ce soir.

C.É. 17.18.01 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

3. Adoption de l'ordre du jour.

M. Barouh fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par Mme Sophie Crevier.

C.É. 17.18.02 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2017.

Proposée par M. Jean-Philippe Valade.

C.É. 17.18.03 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

5. Affaires relatives au procès-verbal du 12 juin 2017.

Aucun point relatif au procès-verbal du 12 juin 2017.

6. Parole au public.

S.O.

7. Correspondance

S.O.

8. Étude des dossiers

8.1 DÉCISION

8.1.1 Élection pour la présidence

M. Jean-Philippe Valade se présente.

C.É. 17.18.04 **Élu à l'unanimité.**

8.1.2 Élection pour la vice-présidence.

Monsieur Valade nous informe que ce sera la dernière année qu'il exercera le rôle de président au sein du conseil d'établissement de l'École Sainte-Marie. Le ou la vice-président-e élu-e cette année sera invité-e à des rencontres avec M.Barouh et M.Valade afin d'avoir une meilleure connaissance des dossiers et effectuer le suivi l'an prochain.

Mme Angélique Aumont se présente.

C.É. 17.18.05 **Élue à l'unanimité.**

8.1.3 Nomination d'un trésorier

M. Barouh propose que l'on nomme un trésorier pour suivre les dépenses du fonds à destination spéciale.

Mme Marie-Soleil Trottier-Santerre se propose.

C.É. 17.18.06 La proposition est acceptée à l'unanimité.

8.1.4 Calendrier des rencontres

Proposé par Mme Angélique Aumont.

C.É. 17.18.07 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

8.1.5 Révisions des règles de régie interne

Un ajout est apporté au point 10.8 :

Le président ou la direction va communiquer avec les parents substitués par courriel pour envoyer une invitation. Le premier qui répond sera le substitut.

*À vérifier : le nombre d'enseignants substitués possibles qui peuvent être élus.

Proposé par Mme Josianne Poutré.

C.É. 17.18.08 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

8.1.6 Activités complémentaires 2017-2018

Mme Geneviève Landry explique que le prix total pour la sortie des groupes de 6^e année au camp Minogami reste à finaliser vu une augmentation liée au coût du transporteur. Des pourparlers sont en cours. Monsieur Frédéric Landry propose de vérifier auprès des transporteurs de la ville de Beloeil dans le but de comparer et d'évaluer une possible offre.

Des propositions d'activités lucratives sont apportées afin d'alléger les coûts liés à cette sortie. Une partie du montant amassé dans le fonds à destination spéciale pourrait être utilisée à cette fin. L'idée d'organiser un dîner Pizza a été amenée. Vendre des collations santé a aussi été suggéré. Quant à la vente des sapins l'an passé, elle a été difficile à gérer et peu bénéfique. Mme Angélique Aumont propose la vente de galettes au gruau. Elle nous reviendra au prochain conseil à ce sujet.

Le point concernant le financement de cette sortie sera reporté au prochain CÉ.

Proposé par Mme Véronique Fontaine.

C.É. 17.18.09 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

8.1.7 Politique alimentaire vs activités spéciales

M. Barouh suggère un assouplissement de la politique alimentaire lors des événements spéciaux : l'Halloween et autres.

Mme Marie-Chantale Bernard précise qu'elle offre à ses élèves de 3^e année des desserts cuisinés à quelques occasions dans le cadre d'une récompense. Les membres concluent que cette pratique fait partie de la catégorie des événements spéciaux.

Entériné par Mme Marie-Soleil Trottier-Santerre.

C.É. 17.18.10 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

8.1.8 Buts de la campagne de financement annuelle

Voici les suggestions d'investissements des sommes du fonds à destination spéciale dans l'école :

- la semaine des arts et le spectacle des talents
- la fête de fin d'année

- la fête des finissants
- l'achat de matériel sportif et musical
- l'achat de livres de classe, de matériel éducatif et de manipulation
- une contribution à la sortie des élèves de 6^e année qui ont participé pendant plusieurs années aux campagnes de l'école (proposition de Mme Josiane Poutré).

Il sera encore possible pour les parents de verser une contribution volontaire lors de la prochaine campagne.

Le CÉ peut aussi s'engager à remettre une partie de son budget de fonctionnement lors d'activités spéciales vécues par les élèves.

Un rappel est effectué par M. Barouh à l'effet qu'un surplus apparaît dans le fonds à destination spéciale, car le projet initial et plus dispendieux de la mise en place d'un module de jeux dans la cour a été délaissé pour le marquage de la cour et la pose de gazon synthétique. Le projet du module a été annulé étant donné sa complexité au niveau de l'entretien et la possible accessibilité des élèves au module de jeux dans le parc devant l'école.

M. Frédéric Nadeau connaît bien la gestion des modules de jeux et est prêt à nous faire bénéficier de son expertise au besoin.

Il est précisé par M. Barouh que le parc école est géré par la ville de Chambly qui n'a aucun compte à rendre à l'école Sainte-Marie.

Proposé par Mme Véronique Fontaine

C.É. 17.18.11 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

8.1.9 Activités parascolaires : anglais et hockey cosom

L'activité d'anglais est reconduite.

Un parent propose d'organiser une activité de hockey cosom à l'automne et à l'hiver à raison de deux périodes de 45 minutes le midi regroupant les élèves des classes de 1^{ère}, 2^e et 3^e année et les élèves des classes de 4^e, 5^e et 6^e année. Le coût serait de 10\$ par enfant. M. Barouh précise que les participants devront porter des lunettes lors de l'activité et utiliseront des bâtons adéquats de marque Dom.

L'offre des activités parascolaires est limitée dans l'école due à la contrainte de l'espace versus le nombre d'élèves.

M. Barouh clarifie que l'achat de matériel est fait auprès de fournisseurs ayant remporté un appel d'offre et vers lesquels sont regroupés les achats de l'école.

Il confirme aussi que les antécédents judiciaires de tout adulte responsable d'offrir des activités aux élèves sont vérifiés.

Proposé par M. Jean-Philippe Valade.

C.É. 17.19.12 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

8.1.10 Demande des enseignants: sortie au fort Chambly 6e année

Mme Geneviève Landry demande l'approbation du CÉ pour le déroulement d'une activité qui se vivra sur le site du fort Chambly autour du 6 octobre pour les groupes de 6e année et le groupe FA. Les élèves et les enseignants-s'y rendront à la marche sous la supervision de policiers avec l'autorisation écrite des parents.

Proposé par Mme Angélique Aumont.

C.É. 17.18.13 **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

8.2 INFORMATION

8.2.1 Formation pour les membres du CÉ

Une soirée de formation pour les membres du CÉ aura lieu le 6 novembre de 19 :00 à 22 :00 au siège social de la commission scolaire des Patriotes. Avis aux intéressés-es: donnez votre nom à M. Barouh qui n'assistera pas à cette rencontre puisqu'il a déjà pris part aux dernières formations.

8.2.2 Parole au président

S.O.

8.2.3 Parole au représentant du comité de parents

M. Frédéric Nadeau sera le représentant du comité de parents.

8.2.4 Parole aux enseignants

S.O.

8.2.5 Parole aux membres

M. Frédéric Nadeau aimerait organiser une activité de financement qui se voudrait une course thématique au cours du mois de février. M. Barouh rencontrera M. Yves St-Pierre, enseignant en éducation physique pour discuter du projet. Une participation municipale est aussi souhaitée par M. Nadeau.

8.2.6 Parole au représentant du service de garde

Mme Brigitte Pelchat, directrice du service de garde, apprécie beaucoup la disponibilité des locaux de classe le midi et après l'école étant donné le grand nombre d'élèves fréquentant le service.

Cette année, un sondage sera effectué dans lequel il sera expliqué plus concrètement aux parents les deux alternatives offertes lors du dîner pour les élèves, soit le choix de fréquenter le service des dîneurs ou de fréquenter le service de garde.

8.2.7 Parole au représentant du service de soutien

Mme Sophie Crevier, éducatrice au service de garde, mentionne avoir apprécié la journée pédagogique de septembre sous le thème de l'automne qui s'est déroulée à l'école. La croustade aux pommes a fait des heureux! Par contre, pour l'an prochain, une sortie à l'extérieur de l'école serait souhaitée.

8.2.8 Parole à la direction

8.2.8.1 Suivi au fonds à destination spéciale

Le solde au fonds à destination spéciale à ce jour est de 12 833,47\$.

Le budget s'équilibrera. Le suivi à la trésorière sera effectué.

8.2.8.2 Suivi à la CGRÉ et renouvellement

M. Barouh nous informe que les cibles fixées au CGRÉ l'an passé seront reconduites cette année. Éventuellement, il faudra fusionner le tout avec le projet éducatif de l'école.

8.2.8.3 Activité Katag 5e année

Puisque le sondage n'a pas été envoyé aux parents concernant l'activité Katag réservée pour les élèves de 5e année l'an passé, l'école a défrayé le montant dû, soit un total de 480\$.

8.2.8.4 Sécurité aux alentours de l'école.

M. Proulx, un grand-papa bénévole, effectue une surveillance de la circulation près de l'école afin d'assurer une sécurité pour les élèves.

Un document traitant de la sécurité autour de l'école Sainte-Marie a

été déposé à la ville de Chambly par le service de police. Il n'y a pas eu de retour depuis.

Le directeur de la ville a fait savoir à M. Valade qui a siégé sur le comité de circulation qu'il n'y avait pas assez de plaintes aux alentours de l'école Sainte-Marie pour instaurer une surveillance particulière.

M. Barouh va faire le suivi auprès des policiers et du maire. Monsieur Valade l'accompagnera dans la démarche.

9. AFFAIRES DIVERSES

S.O.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 :09.

Jean-Philippe Valade
Président

Vincent Barouh
Directeur